

Vitime d'un vol d'argent (chèque de 4 000 €)

Par myrtille, le 21/06/2010 à 15:25

Bonjour,

Il y a quelques mois une personne m'a demandé de lui prêter un chèque pour régler une amande de 135 €. Cette personne a profité de ma naïveté et a prélevé la somme de 4 000 € sur mon compte (une somme énorme d'autant plus que je suis actuellement au chômage).

Elle refuse bien sûr de me rembourser. Je suis désemparée face à cette situation. Je ne sais pas quelle démarche entreprendre pour éventuellement me défendre.

Merci de votre aide, cordialement.

Par lebucheron88, le 25/06/2010 à 19:31

http://www.votre-question-juridique.com les réponses se trouve ici